

Le 4 avril 2011.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 4 avril 2011, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, France McSween, conseillères
Messieurs Pascal Paquette, Guy Hudon, Jean-Luc Lavigne, conseillers
Formant quorum sous la présidence du maire Madame Diane Lefort

Madame Nicole Côté est absente.

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire.

Nous avons aussi la présence de M. Serge Leblanc, comptable.

Mme Lefort ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme France McSween et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté, avec quelques ajouts.

M. Serge Leblanc fait la lecture du rapport financier 2010. Nous avons un surplus non affecté à la fin de 75 515 \$. Après quelques questions et mise au point, il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le rapport financier 2010.

Les élus ayant tous reçu une copie du procès-verbal de la dernière assemblée préalablement à la tenue de la présente, on en dispense la lecture et on passe à son adoption.

| | | | | |
|-------------------|----------|--------------|-----------------|-----------|
| Nous avons reçu : | taxes | 54 418,00 \$ | photocopies | 10,00 |
| | TPS 2010 | 19 083,98 | RRQ-RQAP | 13,78 |
| | Sub. ch. | 7 000,00 | direct taxes | 19 115,40 |
| | Internet | 175,80 | direct internet | 585,00 |
| | Feu véh. | 150,00 | | |
| | Mutation | 1 657,91 | | |

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter et de payer les factures suivantes, à partir d'une liste préparée par la secrétaire :

| | | |
|------------------------------------|---------------------------------------|--------------|
| Financière Banque Nationale | 1 ^{er} vers. emprunt aqueduc | 15 683,13 \$ |
| MRC Arthabaska | 2 ^e vers. quote-part | 4 003,00 |
| Coop. Bois-Francs | caserne | 379,01 |
| | garage | 596,89 |
| | diesel | 3 743,78 |
| Charest Automobile | shaft différentiel | 3 981,34 |
| René Poisson | couteaux charrue + boulons | 607,83 |
| Les Pompes Garand | réservoir usine | 502,59 |
| Buropro | cartouche tambour photocopieur | 227,84 |
| ADMQ | congrès Québec 8-9-10 juin | 512,66 |
| Hydro Québec | garage | 129,15 |
| | caserne | 103,01 |
| | usine | 477,41 |
| | c.c. | 1 288,54 |
| | terrain de jeux | 417,89 |
| Régie inter. sanitaire des Hameaux | | 1 802,58 |
| Brico Béton Vibré | nettoyage fossés | 415,82 |
| | ménage sable garage | 207,91 |
| Aubert et Aubert notaires | servitude Francine Hudon 1/3 | 262,85 |
| Rogers | | 29,75 |
| Télébec | usine | 177,96 |

| | | |
|-----------------------------------|---|---------------------|
| Petite caisse | produits nettoyants c.c. | 17,06 |
| Gilles Langlois | souffleur entrée avant c.c. | 20,00 |
| COMBEQ | renouvellement adhésion | 290,51 |
| CSST | cotisation salaires 2010 | 379,81 |
| Diane Lefort | km + cell | 242,20 |
| Raphaël Hudon | schéma | 120,00 |
| Noël Côté | | 90,00 |
| | expédition pagettes brisées | 9,12 |
| | vérification camion Chester. | 62,50 |
| Guillaume Giguère | frais examen médical/permis de conduire | 45,00 |
| Sortie pompier Chesterville | 28 mars, 7 pers. x 21h x 18\$/h | 378,00 |
| Postes Canada | 200 timbres | 134,43 |
| Christiane Leblanc | | 1 959,60 |
| Min. rev. | Janv. fév. mars, inc. csst | 4 188,75 |
| Rec. Gén. can. | | 612,24 |
| Min. rev. | RRQ + RQAP manquant | 127,73 |
| Mario St-Cyr | location équip. mars | 500,00 |
| | all. dép. | 400,00 |
| | km | 87,30 |
| Gilles Leblanc | c.c. mars | 75,00 |
| Noël Côté | all. dép. cell. bureau | 290,00 |
| Praxair | location bouteilles oxygène pour soudure | 145,77 |
| Croix-Rouge | renouvellement entente | 125,00 |
| Médias Transcontinental | annonce assemblée urbaniste | 316,71 |
| Pratique pompiers | février mars, 8 pompiers x 57h x 12,50\$/h. | 712,50 |
| Centre de l'Auto | vérification/entretien camion/licence | 600,89 |
| Laboratoires SM | | 88,30 |
| 9201-2111 Québec | entretien ch. hiver | 205,07 |
| René Gagnon | nettoyage fossés | 318,99 |
| Réseau Mobilité Plus | | 88,12 |
| Coop. Ham-Nord | garage | 7,29 |
| | usine | 14,76 |
| | c.c. | 45,32 |
| Alain René | entretien internet | 239,24 |
| ADMQ | guide de gestion des documents mun. | 99,25 |
| Extincteur Victo | | 334,94 |
| Suspension Victo | inspection licence | 246,34 |
| Sogetel | c.c. | 69,19 |
| | bureau | 134,87 |
| | internet | 569,63 |
| Société centre des congrès Québec | électricité kiosque | 119,62 |
| Hydro Québec | éclairage public | 176,56 |
| Postes Canada | circulaires | 132,40 |
| Coop. Bois-Francis | fact. chauffage égarée janvier | 604,96 |
| Comité Récréatif N.D.H. | suivi achat terrain rue Grenier | 2 790,00 |
| ADMQ | cours gestion contractuelle | 262,03 |
| | Total | <u>54 027,94 \$</u> |

+ salaires des employés : 2 508,22 \$

Discussion sur les projets à présenter au CLD dans le cadre du FSTD.

Lundi 18 avril, 19 h assemblée publique pour la refonte des règlements d'urbaniste, avec M. Jacques Métivier, urbaniste conseil.

Commandite versus reçu de don, avis de l'avocate.

Prévision de travaux de drainage autour du centre communautaire, infiltration d'eau, à voir au printemps.

Il est proposé par Mme France McSween, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la prochaine assemblée du conseil municipal se tiendra le **mardi 3 mai**, à cause des élections fédérales le lundi.

Résolution de Tingwick sur les fausses alarmes incendie : la première version n'a pas passé à la MRC.

01-04-11

Signature d'une nouvelle entente concernant l'entraide lors d'incendie avec les municipalités de Chesterville et de Notre-Dame-de-Ham

Considérant qu'en mai 2010 la Municipalité de Tingwick a adopté une grille de tarification concernant l'entraide mutuelle pour la protection contre l'incendie selon des tarifs proposés sur tout le territoire de la MRC d'Arthabaska;

Considérant que le schéma mentionne que deux municipalités peuvent s'entendre du les modalités d'une entente concernant l'entraide lors d'incendie;

Considérant des rencontres se sont tenues antérieurement afin d'étudier les résultats d'une année d'application du schéma de couverture de risque;

Considérant que les municipalités de Chesterville, de Notre-Dame-de-Ham et Tingwick se sont entendues comme suit :

ENTRAIDE (APPEL FONDÉ EN FAUSSE ALARME)

- ✚ 1\$ par kilomètre parcouru pour chaque camion;
- ✚ Le coût du salaire des pompiers identique à la facture remise par le chef du service incendie;
- ✚ 8.25% d'administration.

ENTRAIDE (APPEL FONDÉ PAR UN INCENDIE)

- ✚ 100\$/heure pour chaque camion;
- ✚ Le coût du salaire des pompiers identique à la facture remise par le chef du service incendie;
- ✚ 8.25% d'administration

En conséquence, sur proposition de M. Guy Hudon, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le maire, Madame Diane Lefort, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Christiane Leblanc, soient autorisées aux fins des présentes à signer pour et au nom de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham l'entente concernant l'entraide lors d'incendie avec les municipalités de Chesterville et de Tingwick.

Projet FSTD/FAMM au CLD : on demande une nouvelle résolution avec un montant réservé par projet, le conseil devra changer sa résolution numéro 11-12-10 du mois de décembre 2010, à l'effet que le conseil est d'accord avec tous les projets, qui devront être jugés à leur viabilité et non à la diversification, etc.

02-04-11

GESTION DU PROGRAMME FSTD/FAMM

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de confirmer les objectifs de la municipalité concernant des projets viables et pas nécessairement selon la diversité, étant donné que nous sommes dans un secteur agro-forestier.

Rapport final pour le camion incendie à envoyer au plus tard le 30 juin. Regarder pour les aménagements à faire sur le camion pour les tests ULC.

Utilisation d'une remorque radar dans la municipalité fournie par la MRC : pas cette année.

26^e colloque des intervenants en sécurité incendie à Victoriaville : pas de représentant pour la municipalité.

Madame Johanne Allard donne un avis de motion pour faire le règlement G-100, pour la refonte des règlements municipaux/MRC/SQ.

Questions sur les assurances municipales : on veut avoir un programme de subvention sur la taxe d'accise, pour l'économie d'énergie pour la toiture et les fenêtres, on fera faire une vérification électrique sur les bâtiments municipaux aussitôt que possible.

Projet MADA : notre projet pour le centre communautaire a été retenu pour une seconde évaluation aux ministères concernés.

Lettre de félicitations de la SADC, pour le prix Ovation municipale, de l'UMQ.

Cours sur l'éthique disponible à Ham-Nord au printemps 2012 : réservez notre place.

Rappel : montants des travaux à définir, pour le programme de la taxe d'accise sur l'essence, budget 2010-2013, total 419 410 \$, avec un seuil minimal d'immobilisations de 28\$ par habitant par année de réalisation de travaux subventionnés.

03-04-11 SITE INTERNET, SECTION DOCUMENTS PUBLICS

Il est proposé par Mme France McSween, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner le mandat à Solutions-Zen d'ajouter une section «documents publics» sur notre site internet, au coût de 100 \$.

Demande de résolution d'appui pour Vidéotron : on demande d'autres renseignements à la municipalité de Ham-Nord et à la MRC avant.

Nous n'irons pas au colloque des incivilités de la SQ à Bécancour le 12 mai prochain.

Vérification mécanique du camion d'hiver, avant le 31 mai.

Mme Lefort ira au rendez-vous du président de la FQM, M. Bernard Généreux, le 14 avril à Warwick ; s'il y a d'autres élus intéressés en faire part à la directrice générale pour la réservation.

Stratégie québécoise d'économie de l'eau potable, suggestion.

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription et le déplacement de la directrice générale au congrès de l'ADMQ à Québec, les 8-9-10 juin, au coût de 450 \$ plus taxes.

M. Guy Hudon donne un avis de motion pour amender le règlement numéro 322, pour le service internet, concernant les articles 3.6, 3.11, 6.6 entres autres.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de voter un montant supplémentaire de 335 \$ pour le mérite Ovation municipale à l'UMQ.

06-04-11 BUDGET RESTANT DU MADA

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que, considérant qu'il reste des argents dans le programme MADA, un budget soit réservé dans le cadre des dépenses pour la présentation du mérite Ovation municipale à l'UMQ en mai prochain.

07-04-11 DÉVELOPPEMENT MUNICIPAL

Il est proposé par Mme France McSween, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser un don supplémentaire de 2 790 \$ au Comité Récréatif NDH, pour compléter l'acquisition et la préparation des terrains à donner sur la rue Grenier, tel que déjà discuté au mois de février dernier.

Madame Diane Lefort ira au comité de la ruralité et de la diversification, le 14 avril à 13h heures au CLD.

Renseignements sur les bacs récupérateurs d'eau de pluie, subventionné par la MRC et Copernic.

**04-04-11 – Fonds d'aide aux territoires en difficulté (FSTD)
Projet « Consolidation des opérations du parcours de pêche »
Participation de la Municipalité Notre-Dame-de-Ham**

CONSIDÉRANT que la Corporation de Gestion des Rivières des Bois-Francs (CGRBF) est un organisme sans but lucratif qui fait la promotion de la pêche sur la rivière Nicolet;

CONSIDÉRANT que c'est le seul parcours de pêche récréative aménagé au Québec, principalement dans la municipalité de Notre-Dame-de-Ham, touchant cependant les municipalités de Saint-Rémi-de-Tingwick et de Chesterville là où sont aménagés d'autres secteurs de pêche;

CONSIDÉRANT que la corporation vient de passer une année de restructuration dont plusieurs actions et projets sont actuellement mis de l'avant entre autre celui de « Consolidation des opérations du parcours de pêche »;

CONSIDÉRANT l'intention de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham projetant de demander une subvention dans le cadre du programme Fonds d'aide aux territoires en difficulté (FSTD) pour ledit projet de la corporation;

CONSIDÉRANT la demande de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham à la Municipalité de la Paroisse de Saint-Rémi-de-Tingwick d'appuyer financièrement le projet « Consolidation des opérations du parcours de pêche » de la corporation via les argentés réservés dans le programme FSTD d'un montant de 2 000 \$;

CONSIDÉRANT que la rivière Nicolet passe sur le territoire de la municipalité et que les hébergements disponibles se situent majoritairement dans la Municipalité de la Paroisse de Saint-Rémi-de-Tingwick et qu'ainsi ledit projet contribue à l'essor de la municipalité;

CONSIDÉRANT que le financement du projet de 11 793,16\$ est réparti comme suit :

| | | |
|---|---|-------------|
| CGRBF | : | 2 193,16 \$ |
| Paroisse de Saint-Rémi-de-Tingwick (FSTD) | : | 2 000 \$ |
| Municipalité de Chesterville | : | 2 000 \$ |
| Notre-Dame-de-Ham (FSTD) | : | 5 600 \$; |

CONSIDÉRANT que la Municipalité de la Paroisse de Saint-Rémi-de-Tingwick appuie favorablement le projet « Consolidation des opérations du parcours de pêche » de la Corporation de Gestion des Rivières des Bois-Francs (CGRBF) présenté dans le cadre du Fonds d'aide aux territoires en difficulté (FSTD).

CONSIDÉRANT QU'un montant de 2 000 \$ est pris à même l'enveloppe budgétaire du Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD) de la MRC d'Arthabaska à même le montant réservé à la Municipalité de la Paroisse de Saint-Rémi-de-Tingwick.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme France McSween et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité

de Notre-Dame-de-Ham appuie favorablement le projet «consolidation des opérations du parcours de pêche» de la Corporation de Gestion des Rivières des Bois-Francs (CGRBF) présenté dans le cadre du Fonds d'aide aux territoires en difficulté (FSTD).

QU'un montant de 5 600 \$ soit pris à même l'enveloppe budgétaire du Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD) de la MRC d'Arthabaska à même le montant réservé à la municipalité de Notre-Dame-de-Ham.

QUE si la CGRBF n'obtient pas le montant de 2000 \$ de la part de la municipalité de Chesterville, la municipalité de Notre-Dame-de-Ham assumera la différence.

QUE la mairesse Diane Lefort soit autorisée à signer tout document relatif au projet « Consolidation des opérations du parcours de pêche de la CDBF » pour et au nom de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham.

05-04-11 SURVEILLANCE CAMION SABLE

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de M. Alain René, au coût de 6 072 \$, pour l'installation et l'achat de 2 postes de contrôle, incluant le traitement des données, pour contrôler le passage des camions de sable à partir des sablières du rang 1 sud.

Est-ce qu'on pourrait mettre du ciment pour réparer les trous sur le pont au village, à voir au printemps.

On demande une rencontre avec les représentants de Gesterra, pour le compostage.

Le comité Famille s'est réuni pour une rencontre au 4213 à Victoriaville, pour un portrait sur la condition de vie des Aînés.

Madame Lefort nous parle de la coop., des souscriptions, etc. Une assemblée publique devrait avoir lieu bientôt pour toute la population, avec les intervenants du CLD.

Il est proposé par Mme France McSween, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire le transfert de poste suivant :

- Diesel au poste entretien, réparation machinerie

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer M. Pascal Paquette pro-maire pour les mois de mai, juin, juillet.

Le maire par sa signature du présent document est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

Diane Lefort, maire

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée (22 h 05).

Accepter sur proposition de M. Guy Hudon
Seconder par Mme Johanne Allard

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

Diane Lefort, maire
Par Pascal Paquette, pro-maire

Christiane Leblanc, g.m.a.
directrice générale et
Secrétaire trésorière